

Commandants et commandés

Autor(en): **Ripper, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Commandants et commandés

On parle de la psychologie infantine ou de celle de l'adulte. On a trop tendance à oublier qu'il existe une psychologie militaire, car enfin, sous l'uniforme, nous retrouvons l'homme dont tous les grands chefs s'accordent pour dire qu'il reste le maître incontesté du champ de bataille.

* * *

Ceux qui commandent croient trop souvent être des chefs parce qu'ils en ont les insignes. Du reste, ceci se retrouve dans la vie civile où nous rencontrons également bien des directeurs, mais peu de chefs d'entreprises.

Le soldat ne se laisse pas tromper par les apparences ; son jugement est aussi rapide qu'il est juste ; il trouve toujours l'occasion de le manifester.

Tel commandant risque de s'exposer à un désagrément comme celui-ci : il se baigne dans une rivière à proximité du cantonnement ; des soldats arrivent aussi pour se rafraîchir, mais ne prennent pas la position, parce qu'ils n'ont plus à s'incliner devant la dorure d'une casquette. L'officier, vexé, est obligé de les rappeler à l'ordre.

Tel autre, qui possède au plus haut degré l'autorité naturelle, fait passer ses hommes de bureau en amont du gué emprunté par la compagnie. Il a manqué le passage à sec tout à fait involontairement. La troupe voit son chef dans l'eau froide jusqu'à la ceinture aider ceux qui ont le « filon ». Personne ne songe à rire jusqu'au moment où la chemise du complémentaire s'étale comme un grand nénuphar.

* * *

Nous côtoyons beaucoup de commandants qui essaient d'accéder, par l'intelligence, au rang envié de chef. Ceux-ci appliquent certaines règles de conduite comme un juriste se base sur les articles de loi. Au bout d'une longue marche, il s'agit de détendre les soldats crispés, alors faisons-les rire ! Une atmosphère cordiale doit régner au mess, eh bien ! plaisantons avec les chefs de section, puisque l'usage le veut. Attitude de commande, et le subordonné dira de ceux-là qu'il n'a rien à leur reprocher, mais... et ce mais traduit le manque de chaleur que seuls ceux qui ont du cœur arrivent à dispenser.

D'autres, moins intelligents, essayent de viser le même but en usant d'une familiarité qui bien des fois frise la grossièreté. Le soldat ne les respecte point, il ne faut pas oublier que dans les relations entre gradés et « inférieurs » la politesse occupe une place de choix.

* * *

On doit, dit-on, obéir aveuglément à un ordre ; celui-ci, par conséquent, ne saurait être discuté. Et pourtant, l'envie ne nous prend-elle pas souvent d'élever de légitimes objections ? Le subordonné et le commandant ne sont-ils pas de part et d'autre d'une barrière ? Ne pourra-t-on jamais se mettre à la place des autres ?

Un commandant regarde passer une section ; le régiment vient de traverser un col après une marche harassante. Lorsqu'on est en colonne par un avec un sac qui pèse à tout point de vue, on ne pense à rien. On essaye de se distraire, si l'on peut dire, en regardant le paquetage du camarade qui précède. Toutes les recrues tournent la tête, sauf une. La remarque ne tarde guère : « Lieutenant, vous n'êtes pas obéi ! » ... et dire que c'est mon meilleur homme, pense le chef de section.

Le soldat acceptera toujours plus volontiers, dans son for

intérieur, une observation de son chef direct que d'un supérieur descendu de voiture pour le voir passer.

* * *

Faut-il être bardé de fer sous deux mètres de béton pour servir un canon ou une mitrailleuse ? Dans la tourelle d'un cuirassé, ne voit-on pas les servants à torse nu ?

Faut-il être équipé des pieds à la tête dans la chambre de « repos » d'un ouvrage fortifié ?

Que recherche-t-on ? Que l'arme puisse tirer séance tenante. Une garnison sautant en caleçon à ses armes, quitte à s'équiper après d'une manière moins pittoresque, voilà qui semble logique. Mais l'armée ne serait-elle pas perdue dans l'esprit de l'inspecteur ayant un tel tableau sous les yeux ?

Où réside alors la volonté de défense ?

* * *

La nouvelle organisation va obliger tous les officiers à accomplir chaque année un cours de répétition jusqu'à l'âge de trente-six ans. Si les « vieux » premiers-lieutenants ont laissé à leurs camarades plus jeunes le soin de commander, ils ont l'impression très nette d'être devenus des inutiles qu'on essaye, mais en vain, d'intéresser à la chose militaire par la préparation du stand, par exemple.

Pourquoi ne pas organiser un cours tactique pendant le cours de répétition ?

* * *

Le bon soldat est-il celui qui présente le meilleur maniement d'arme ? Le meilleur aspirant est-il le plus fort ... des bras ? Dans l'esprit de trop de « chefs », est véritablement militaire celui qui s'annonce impeccablement. Le soldat l'a très bien compris. Presque toujours, ceux qui au civil ont

mauvaise réputation, présentent en service une position normale qui rappelle les vibrations du diapason. C'est un élément peu intéressant, pense-t-on, mais sous l'uniforme il est parfait. Sera-t-il parfait au combat ?

Un officier supérieur exprimait le même étonnement : des soldats qui paraissaient très effacés, de ceux dont il semblait qu'on n'eût rien à attendre, s'étaient comportés en véritables héros lors des recherches d'une patrouille perdue.

* * *

Un premier-lieutenant très capable, estimé et apprécié de ses camarades, n'a pas été envoyé à l'Ecole centrale. Ses chefs s'aperçoivent, après coup, qu'il n'a plus le même élan ; alors de conclure : « Nous avons raison, il n'était pas destiné à l'avancement. ».

Qu'un tel jugement soit extraordinairement superficiel ne fait aucun doute, mais là n'est pas la question. Trop souvent on éprouve un malaise à constater que celui qui a été choisi par ses chefs ne l'aurait pas été par ses pairs.

Quels sont les critères de qualification pour l'avancement ?

* * *

La reprise en mains n'est pas très appréciée du soldat ; elle rappelle une séance de dressage, et qui dit dressage fait penser aux animaux. A la fin de dures manœuvres, l'ordre de reprise en mains est transmis en clair par radio. Le soldat épelle chacune des lettres : *righi*, ... *emmenthal*, ... *payerne*, ... etc., à son collègue qui est sur réception et qui n'en croit pas ses oreilles. « C'est une farce, mon lieutenant ». La troupe s'est magnifiquement comportée, faut-il la récompenser de cette manière ? Mais surtout, n'aurait-il pas mieux valu venir de ceci, avant ?

* * *

Faut-il rappeler que commander, c'est essentiellement faire agir des hommes ? « Pour arriver à ce résultat, il faut les connaître. Ce n'est qu'en les connaissant bien qu'on les comprend, qu'on les aime, qu'on gagne leur confiance et leur affection. L'art de commander nécessite un équilibre rare de sentiments, d'intelligence et d'action ».¹

* * *

Il serait bon de méditer ces mots de Benjamin Constant : « Les erreurs des hommes qui exercent l'autorité ne sauraient être innocentes ».

C. RIPPER.

¹ *Etude sur le commandement.* Commandant breveté A. MERMET.